



Les 10 ans
de la loi du 11 février 2005 :
entre ambitions et réalités !

BIBLIOGRAPHIE

Novembre 2015

L'IRTS de Franche-Comté organise le 5 novembre 2015 une journée d'étude intitulée :
« Les 10 ans de la loi du 11 février 2005 : entre ambitions et réalités ! ».

Cette journée est consacrée aux 10 ans de la « Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Cette bibliographie complète les interventions de cette journée : elle propose une sélection de documents et ne vise pas à l'exhaustivité de la thématique. La sélection des références a été réalisée sur des critères répondant à l'intérêt des documents, ainsi qu'à leur accessibilité (présents au Centre de ressources documentaires de l'IRTS de Franche-Comté ou en ligne).

Les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique d'auteur ou de titre.

Les liens internet ont été testés en octobre 2015

A noter : la mise en forme de ce document permet une impression en format livret

La loi du 11 février 2005

« Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » [en ligne], *JORF*, n° 36, 12 février 2005, p. 2353.

Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000809647&dateTexte=&categorieLien=id>

« Aspects essentiels de la loi du 11 février 2005, dite loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », *Reliance*, n° 22, 4/2006, pp. 81-85

Disponible sur : www.cairn.info/revue-reliance-2006-4-page-81.htm

JULIEN Agnès, « Les droits des personnes handicapées : la mise en oeuvre de la loi du 11 février 2005 », *ASH*, Supplément au n° 2470, 09/2006, 134 p.

Cote : DOS ASH 4

RAMBOUR Laurence, *Les nouveaux droits des personnes handicapées*, Paris : Vuibert, 2007, 143 p.

Cote : 340 RAM

« Regard sur le handicap en Franche-Comté », *Cahiers de l'État*, n° 6, 03/2007, 55 p.

Cote : DOS 113

La loi du 11 février 2005 : 10 ans après

ABAD Damien, *Rapport sur la proposition de loi relative à l'égalité des droits et à l'intégration des personnes en situation de handicap*, Paris : Assemblée nationale, 17/04/2013, 50 p.

Cote : DOS 9

Dans une première partie, ce rapport dresse un état des lieux de l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité à travers les grands textes politiques : Convention des Nations-Unies, politique européenne, lois françaises de 1975 et 2005. La seconde partie plaide pour une prise en compte de la notion de handicap dans toutes les politiques publiques.

CAMPION Claire-Lise, DEBRÉ Isabelle, *Rapport d'information sur l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, Paris : Sénat, 04/07/2012, 190 p.

Cote : DOS 9

Ce rapport dresse un bilan de la loi de 2005 sur l'intégration des handicapés : compensation du handicap, scolarisation des enfants handicapés, formation et emploi des personnes handicapées, accessibilité.

Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés, « *Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la loi handicap, quel est l'état de l'opinion ?* » : *Entre avancées limitées et espoirs déçus – Dossier de presse* [en ligne], Paris : Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés, 2015, 18 p.

Disponible sur : http://www.ffaimc.org/2015_DPCE_EnqueteIFOP.pdf

DUFOUR Flavie, « Dix ans de la loi handicap : des ambitions à réaffirmer », *Direction(s)*, n° 128, 02/2015, pp. 22-31.

Cote : DIR 128

FAURE Marc-Michel, « Handicap : dix ans de progrès et de désillusions », *TSA*, n° 59, 02/2015, pp. 15-22.

Cote : TSA 059

Elle devait révolutionner la façon de penser le handicap. La loi de 2005 avait suscité de grands espoirs. Dix ans après sa promulgation, la déception se lit dans les commentaires. Pour autant, les choses ont bien changé en une décennie.

GUÉZOU Olivier, MANSON Stéphane, *Droit public et handicap*, Paris : Dalloz, 2010, 343 p.

Cote : 340 GUE

Mettre au jour, sous l'éclairage du droit public, les principaux aspects du versant juridique du handicap et examiner réciproquement ses implications ou répercussions sur les concepts, notions et régimes fondamentaux du droit public : telle est la double ambition de cet ouvrage. L'analyse juridique est ici conduite à l'occasion du cinquième anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle révèle un double constat : le handicap en droit public a désormais acquis une réalité conceptuelle, institutionnelle et normative très affirmée, dont l'effectivité implique un droit public du handicap volontariste et ambitieux.

GUILLAUMOT Pierre, « Évolution des politiques publiques. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », *Les cahiers du travail social*, n° 62, 2010, pp. 37-41.

Cote : CTS 62

JACOB Pascal, JOUSSERANDOT Adrien, collab., *Synthèse du rapport sur l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées*, Paris : Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013, 6 p.

Disponible sur : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/06_06_13_synthese_Rapport_Jacob.pdf

La loi de février 2005 a introduit une approche du handicap radicalement nouvelle dans notre société. Cette approche n'a pas encore développé toutes ses conséquences. Parallèlement, nous avons constaté qu'un problème reste à régler : c'est celui de l'accès aux soins. Au-delà des obstacles géographiques, d'un rationnement par la file d'attente et des renoncements aux soins pour des raisons financières, on constate aujourd'hui, d'une manière générale, que les professionnels de santé n'ont pas été préparés à accueillir et à prendre en charge les personnes handicapées dans leurs spécificités.

Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la loi sur l'égalité des droits et des chances... quel est l'état de l'opinion ?, Paris : Ifop, février 2015, 29 p.

Disponible sur : http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2933

Dix ans après la promulgation de la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le constat autour de sa mise en place est en demi-teinte : si l'ensemble des acteurs concernés s'accorde autour de l'importance à accorder à l'intégration des personnes handicapées dans la société, il n'en demeure pas moins que tant dans les mentalités que dans les initiatives concrètes, les objectifs du législateur de 2005 ne sont pas encore tous accomplis. Des écarts de perception très forts se déclinent tout au long de l'enquête selon que l'interviewé est en situation de handicap ou non, ou bien encore s'il est interrogé en tant qu'élus, soulignant la pertinence du choix du Comité d'entente de questionner ces publics indépendamment. In fine, les sentiments qui s'illustrent dans cette enquête sont de trois ordres : celui du vécu (personnes handicapées), celui du jugement (grand public) et celui de l'action (élus).

ROCHON Alain, « Chapitre 12. Loi « handicap » du 11 février 2005 : une avancée limitée... à dépasser », pp. 169-182, in : GUÉGUEN Jean-Yves, *L'Année de l'Action sociale 2015 - Objectif : Autonomie*, Paris : Dunod, 2014, 309 p.

Cote : 360 ANN

Retour sur les débuts d'une loi prometteuse pour mesurer son effectivité dix ans après, par le président de l'APF.

Accès aux droits et citoyenneté

ABROSSIMOV Christine, CHÉRÈQUE François, *Les liens entre handicap et pauvreté : les difficultés dans l'accès aux droits et aux ressources* [en ligne], Paris : IGAS, 2014, 253 p.

Disponible sur : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2014-048R_Liens_Handicap_et_Pauvrete-2.pdf

Afin de compléter les expertises du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur la situation des personnes handicapées, le Premier ministre a confié à l'IGAS le 11 mars 2014 une mission portant sur « Les liens entre handicap et pauvreté : les difficultés dans l'accès aux droits et aux ressources ». Ce rapport aborde les sept thématiques du plan pauvreté : accès aux droits, accès à l'emploi, accès à l'hébergement et au logement, accès à la santé, enfance et famille, inclusion bancaire et lutte contre le surendettement, gouvernance des politiques. Il formule plusieurs préconisations, notamment la simplification des procédures et des démarches, la coordination des institutions, la mobilisation sur l'accès à l'emploi.

BLANC Alain, *Le handicap ou le désordre des apparences*, Paris : Armand Colin, 2006, 255 p. (Sociétales)

Cote : 301 BLA

La question du handicap est des plus sensibles qui soient. Les pièges de la stigmatisation sont difficiles à éviter, parfois avec la meilleure volonté du monde. Faut-il alors s'étonner qu'on manque aussi cruellement d'une réflexion sociologique, poussée et actuelle, sur le thème ? Pour autant, comment accepter cet évitement qui conduit à faire l'impasse sur des traits fondamentaux du fonctionnement social ? Il faut croire que de la rue aux terres ouatées du savoir, les personnes handicapées, porteuses de "déficience", constituent un "trouble à l'ordre public"... Désordre des apparences, le handicap déstabilise l'ordre des relations sociales.

CHOSSY Jean-François, *Évolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées. Passer de la prise en charge... à la prise en compte*, Paris : Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, 2011, 127 p.

Cote : DOS 22

M. Jean-François Chossy a été chargé par le Premier ministre d'une mission visant à faire évoluer les mentalités et changer le regard de la société sur les personnes handicapées. L'auteur s'intéresse tout d'abord aux mots employés à leur égard, souvent stigmatisants ou blessants, et propose de les remplacer par d'autres termes pour insister sur leur capacité de participation active et d'implication - même modeste - dans la société. Avec l'objectif de passer d'une logique de prise en charge à une logique de prise en compte, il étudie successivement tous les aspects liés à la situation des personnes en situation de handicap : apports de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; rôle des institutions ; manifestation des différentes solidarités (Ecole, travail, logement, accueil, etc.) ; vie quotidienne ; regards sur l'autisme, les maladies psychiques et le polyhandicap ; vie affective et sexuelle ; accessibilité ; sensibilisation de la situation des personnes handicapées à travers les médias. (Présentation de La documentation française)

CUNIN Jean-Claude, *Le handicap en France : chroniques d'un combat politique*, Paris : Dunod, 2008, 236 p.

Cote : 360 CUN +

Notre société doit relever un défi, celui contenu dans la loi du 11 Février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Pour cela, il faut sortir définitivement des réponses liées à l'aide sociale et encore plus à toute notion de « charité ». Cet ouvrage analyse et décrit le long et difficile chemin que ce pari social nécessite : des mots, des regards, des cultures, des concepts et bien sur des textes législatifs et réglementaires divers et variés sont évoqués. Ils constituent autant de pierres sur ce chemin sans lesquelles aucun progrès réel n'est possible.

EBERSOLD Serge, « Scolarité, orchestration de la déficience et configurations inclusives » [en ligne], *Contraste*, n° 42, 2/2015, pp. 95-110 .

Disponible sur : www.cairn.info/revue-contraste-2015-2-page-95.htm

Le texte s'intéresse à la diversité des modes d'orchestration de la déficience induite par les conceptions entourant les systèmes éducatifs, et à la diversité des possibles scolaires au sein de l'Union européenne pour mettre en lumière les configurations inclusives sous-jacentes aux disparités qui caractérisent la mise en œuvre des politiques inclusives. Il montre qu'une même déficience est conceptualisée diversement selon les normes symboliques et pratiques de l'institution à laquelle elle est référée. Il invite à ne pas opposer les pays les uns aux autres pour considérer les formes d'interdépendance engendrées par les interrelations complexes des structures institutionnelles avec les expériences individuelles et l'identité narrative acquise.

EBERSOLD Serge, « Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap. », *Vie sociale*, n° 11, 3/2015, pp. 57-70.

Cote : VS 11/2015

Initialement liée aux modalités d'accès au droit commun des personnes reconnues handicapées, la notion d'inclusion renvoie désormais à l'injonction d'affiliation faite aux organisations par une conception systémique du monde social leur demandant d'être accessibles et de permettre à tout un chacun de contribuer activement au bien-

être économique et social. Aussi cet article relie-t-il la consécration de la notion aux conceptions de la citoyenneté revendiquées par les politiques inclusives, aux principes de justice qui les animent, aux représentations de l'action publique qui les guident et aux principes de classement à l'œuvre. Il associe l'accroissement des inégalités entre personnes reconnues handicapées et l'ensemble de la population à l'avènement d'une conception post-disciplinaire des institutions associant la lutte contre les inégalités à la gestion des talents individuels et promouvant une conception méritocratique de l'accessibilité. Cet article invite ainsi à ne pas relier l'ambition inclusive à une désinstitutionnalisation, mais à l'avènement d'un individualisme citoyen nécessitant de s'interroger sur l'effet d'affiliation des pratiques et les possibilités données aux individus d'être à parité de participation.

EBERSOLD Serge, BOUCHARD Jean-Marie, *Le temps des servitudes : la famille à l'épreuve du handicap*, Rennes : PUR, 2005, 228 p.

Cote : 301 EBE

Ce livre décrit les multiples contraintes que doivent affronter les parents ayant un enfant présentant une déficience pour concilier vie familiale, professionnelle et sociale. Interrogés sur les soutiens dont ils disposaient en la matière, ils ont rapporté ces contraintes aux formes de servitude que leur impose un modèle de société ne s'ouvrant à la différence qui s'impose à eux. C'est de servitude dont ils parlent lorsqu'ils parlent du combat permanent qu'ils doivent mener pour conserver une activité professionnelle, pour concilier leur inscription sociale avec celle de leur enfant, rien n'est jamais acquis, tout étant toujours à conquérir.

GARDOU Charles, POIZAT Denis. *Désinsulariser le handicap, quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ?*, Toulouse : Erès, 2007, 360 p.

Cote : 360 GAR

Il ne convient plus de penser et d'agir en termes spécifiques pour des groupes tenus pour spécifiques. Il faut s'appliquer à rendre plus confortable, à humaniser pour tous, à partir du principe universel d'accessibilité et du concept de qualité de vie. Voilà ce qu'il importe de conscientiser : "Nous sommes faits pour vivre ensemble : ce qui est facilitant pour les uns est bénéfique pour les autres". Qu'ils soient architecturaux, sociaux, pédagogiques, etc., les plans inclinés sont universellement profitables. Quel est le défi, à la fois singulier et universel, qui sous-tend cette réflexion ? Il est simple, il est immense : faire droit à la singularité, même dans ses expressions parfois extrêmes ; autoriser chacun à apporter au bien commun sa biographie originale ; se donner mutuellement, par le lien social, une appartenance à l'universel ; admettre que la vulnérabilité est à la racine, au centre, au plus intime de tout être et de toute existence.

GARDOU Charles, *Le handicap par ceux qui le vivent*, Toulouse : Erès, 2009, 242 p.

Cote : 360 GAR

La parole est ici exclusivement donnée à des femmes et des hommes en situation de handicap. Experts, au sens premier du terme, ils "éprouvent", ils savent par expérience les résonances d'une déficience motrice, physique, auditive, visuelle, intellectuelle ou psychique. Quelle est leur réalité existentielle ? En quoi leur condition spécifique influe-t-elle sur leur place, leur statut et leurs rôles ? Quelles stratégies adaptatives mettent-ils en œuvre ? Quelles sont leurs manières d'habiter l'espace et de vivre le temps ? Quelle image se font-ils du monde ? Comment conçoivent-ils les normes et les valeurs, l'égalité et la liberté ? C'est autour de ces interrogations et bien d'autres encore que Charles Gardou a conçu et réalisé ce projet éditorial avec eux. Leurs propos préviennent contre la pensée toute faite et rappellent une évidence qui fait nécessité : une part essentielle du savoir se trouve chez ceux qui vivent cette réalité humaine.

GARDOU Charles, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse : Erès, 2012, 170 p.

Cote : 360 GAR

Une société n'est pas un club dont des membres pourraient accaparer l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Elle n'est non plus un cercle réservé à certains affiliés, occupés à percevoir des subsides attachés à une "normalité" conçue et vécue comme souveraine. Il n'y a pas de carte de membre à acquérir, ni droit d'entrée à acquitter. Ni débiteurs, ni créanciers autorisés à mettre les plus vulnérables en coupe réglée. Ni maîtres ni esclaves. Ni centre ni périphérie. Chacun est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Personne n'a l'apanage de prêter, de donner ou de refuser ce qui appartient à tous. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions.

GUILLERMOND Etienne, « Dossier accessibilité. 2015, le rendez-vous manqué », *Vivre ensemble*, n° 124, 03-05/2015, pp. 6-11.

Cote : VIV 124

Il faudra attendre encore un peu avant de voir les personnes handicapées accéder à la société inclusive promise par la loi du 11 février 2005. Combien de temps ? C'est toute la question au lendemain du rendez-vous manqué du 1er janvier 2015 et à l'heure où va s'ouvrir un débat parlementaire assurément houleux autour de la ratification de l'ordonnance du 26 septembre 2014.

JAEGER Marcel, dir., *Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale*, Paris : Dunod, 2011, 259 p.

Cote : 360 JAE

Les publics des établissements et services sociaux et médico-sociaux sont de plus en plus hétérogènes. Face à cela, qu'en est-il des catégories utilisées dans le champ du travail social et de l'intervention sociale ? Comment les personnes concernées par les orientations et stigmatisations qui en résultent réagissent-elles ? Il importe de cerner la possibilité même d'une catégorisation au vu de la complexité des problématiques individuelles et des situations particulières. Une autre dimension essentielle de la question est la logique administrative des barèmes utilisés pour l'attribution de droits. Enfin, la construction des catégories passe par la référence à des classifications produites par des experts. En même temps, Il existe de multiples formes de résistance par lesquelles les personnes entendent échapper au ciblage : le non recours aux droits et aux aides, de nouvelles formes d'organisation et d'action collective, que l'on recouvre souvent par le terme empowerment.

MAISONNEUVE Catherine, « Accessibilité : Tous concernés », *La Gazette santé-social*, n° 85, 05/2012, pp. 24-31

Cote : GAZ 85

NGUYÊN Pascal, GILLIOTTE Noémie, « Accessibilité du bâti : un chemin semé d'embûches », *Direction(s)*, n° 93, 02/2012, pp. 20-27.

Cote : DIR 093

Plus que trois ans pour se conformer aux règles édictées par la loi de 2005. Travaux de mise aux normes, demandes de dérogation et financements à trouver, le chantier de l'accessibilité reste colossal pour les gestionnaires.

RENARD Marc, *Les sourds dans la ville : surdités et accessibilité*, Paris : FOX INTERACTIVE, 2008, 574 p.

Cote : 360 REN

L'ouvrage comporte deux chapitres généraux : Surditude, qui présente la population sourde et malentendante dans toute sa diversité ; Techniques, qui expose les technologies disponibles ; et douze chapitres d'application par type de lieux qui détaillent les besoins spécifiques des personnes sourdes ou malentendantes, proposent des solutions et étudient de façon approfondie la réglementation. L'ensemble forme un véritable guide pour l'accessibilité du cadre de vie aux personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes.

STIKER Henri-Jacques, *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours : soi même, avec les autres*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2009, 262 p.

Cote : 360 STI

À la manière dont on parle de la question sociale, il est légitime de parler de la question du handicap, tant elle comporte d'enjeux fondamentaux pour les individus et la société. La traversée des quarante dernières années le montre en abondance dès lors qu'on ne se contente pas de suivre les événements, qu'ils soient législatifs, institutionnels, médiatiques ou juridiques, à leur seul plan factuel. En analysant la condition des personnes handicapées, et en s'attardant sur certaines affaires qui ont remué l'opinion publique, on rejoint les grands problèmes humains de la souffrance, de la reconnaissance mutuelle, du respect de la lutte pour la vie épanouie, du droit à la solidarité, de l'expression de la sexualité.

Unapei, *Guide pratique de l'accessibilité* [en ligne], Paris : Unapei, 2010, 74 p.

Disponible sur : <http://www.unapei.org/IMG/pdf/GuideAccess.pdf>

Depuis 2005, l'accès à la cité est un droit pour toutes les personnes handicapées, et sa mise en œuvre un devoir pour la société. Pour les personnes handicapées mentales, cela implique d'engager des actions indispensables pour leur permettre d'être mieux intégrées et plus autonomes au quotidien. Cet ouvrage s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent s'engager dans ce nouveau défi : aménager l'environnement pour que les personnes handicapées mentales puissent participer pleinement à la vie collective.

La loi du 11 février 2005 dans les services et établissements

BARDOULET Claudine, IGUNET Laurence, *Handicap et emploi : les finalités de la loi du 11 février 2005*, Paris : Vuibert, 2007, 183 p.

Cote : 360 BAR

Ce livre a pour objet de faciliter la mise en œuvre de toute action favorisant l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées et de satisfaire ainsi aux obligations légales dans ce domaine. Il se veut avant tout un instrument de travail et de réflexion au service de ceux qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et du maintien à l'emploi des personnes handicapées (travailleurs sociaux, chargés de mission handicap, conseillers en insertion et reclassement professionnels, psychologues, ergonomes, médecins du travail, chefs d'entreprise, directeurs des ressources humaines).

BENOIT Hervé, « Pluralité des acteurs et pratiques inclusives : les paradoxes de la collaboration », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 57, 1/2012, pp. 65-78.

Disponible sur : www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2012-1-page-65.htm

Après avoir rappelé que la nouvelle donne de la loi de 2005 rend inéluctable le choc de deux cultures en ce qu'elle modifie la grammaire professionnelle des acteurs, cet article décrit leur nouveau cadre d'intervention comme un continuum d'action éducative structuré autour du repère commun de la scolarisation et délivré des frontières entre les territoires institutionnels. Il examine ensuite, en s'appuyant sur l'analyse de situations de handicap, la nouvelle articulation des concepts de référence à travers trois oppositions structurantes : différence et singularité, déficience et fonctionnement, trouble et besoins.

CARAGLIO Martine, DELAUBIER Jean-Pierre, rapp., *La mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 dans l'éducation nationale* [en ligne], Paris : Inspection générale de l'éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, 2012, 157 p.

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid61562/la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-du-11-fevrier-2005-dans-l-education-nationale.html>

« Les ESAT à la croisée des chemins », *Les Cahiers de l'Actif*, n° 404-405, 01-02/2010, pp. 5-245.

Cote : CAH 404 > 405

GILLIG Jean-Marie, *Mon enfant aussi va à l'école. La scolarisation des enfants et des adolescents handicapés en 20 questions*, Ramonville St-Agne : Érés, 2007, 167 p.

Cote : 370 GIL

Le vote de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a rendu justice aux attentes de milliers de familles d'enfants handicapés. Enfin sont reconnus l'accès au droit commun de scolarisation et le droit à compensation du handicap. Depuis de nombreux textes réglementaires ont suivi et introduit des termes nouveaux dont il est urgent de décrypter le sens et l'usage qui en sera fait. Qu'est-ce que l'établissement scolaire de référence, l'équipe pluridisciplinaire, l'équipe de suivi de scolarisation, l'enseignant référent, la maison départementale des personnes handicapées, la commission des droits et de l'autonomie de la personne handicapée, le projet personnalisé de scolarisation, le projet de vie ?

LE HOUEROU Annie, *Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire : aménager les postes et accompagner les personnes*, Paris : Assemblée Nationale, 2014, 89 p.

Disponible sur : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ALH_RAPPORT_DEFINITIF_3-11-14-1.pdf

Ce rapport présente les recommandations de la mission chargée par le Premier ministre « d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un service d'accompagnement professionnel de long terme, proposant des prestations mobilisables à tout moment du parcours de la personne, en emploi ou non, par elle-même ou par l'employeur ».

LOUIS Jean-Marc, RAMOND Fabienne, *Scolariser l'élève handicapé*, Paris : Dunod, 2006, 265 p.

Cote : 370 LOU

Partant des enjeux particuliers de la loi du 11 février 2005, pointant de manière concrète les incidences sur l'École et la fonction enseignante, ce livre apporte avant tout des outils concrets de réflexion mais surtout de pratique pour aider, dans le quotidien de leur classe, les enseignants des écoles, collèges et lycées, à accueillir et scolariser les élèves handicapés.

PHILIP Christine, MAGEROTTE Ghislain, ADRIEN Jean-Louis, *Scolariser des élèves avec autisme et TED : vers l'inclusion*, Paris : Dunod, 2012, 335 p.

Cote : 616 PHI

La loi du 11 février 2005 et ses textes d'application affirment « un droit à la scolarisation pour les élèves handicapés ». Dans les dernières circulaires, l'option politique d'inclusion scolaire s'est substituée à celle d'intégration. Pourtant, dans la réalité, la majorité des élèves souffrant d'autisme ou de TED (troubles envahissants du développement) connaissent bien souvent des situations d'intégration a minima sans aménagement pédagogique dans les classes qui les accueillent. Cet ouvrage donne la parole à des auteurs issus de différents milieux : des universitaires chercheurs, des professionnels de terrain, des formateurs mais aussi des parents et des personnes autistes elles-mêmes. Ils construisent une réflexion partagée à travers une pluralité d'exemples concrets en France, mais aussi à l'étranger.

PLAISANCE Eric, BELMONT Brigitte, VÉRILLON Alette, SCHNEIDER Cornelia, « Intégration ou inclusion ? Éléments pour contribuer au débat » [en ligne], *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 37, 2007, pp. 159-164.

Disponible sur : http://www.ecolepourtous.education.fr/fileadmin/pdf/INSHEA_Plaisance.pdf

Les auteurs de l'article croisent les points de vue sur les concepts clés que sont l'intégration, l'inclusion et la scolarisation.

La loi 2005 et après... Quelles perspectives ?

PIVETEAU Denis, « *Zéro sans solution* » : *Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Tome I – Rapport* [en ligne], Paris : Ministère des affaires sociales et de la santé, 2014, 96 p.

Disponible sur : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Zero_sans_solution_.pdf

La mission confiée à M. Denis Piveteau, Conseiller d'Etat, est de proposer des solutions visant à « faciliter l'admission et l'accueil durable des personnes en situation de handicap qui sont exposées à un risque de rupture de leur prise en charge, en raison notamment de la technicité de leurs besoins ou de la spécificité de leurs troubles ». Ecartant l'idée de mettre en place un dispositif particulier pour ce type de situation, la mission envisage plus globalement de trouver des moyens d'éviter en amont les « situations de vie critiques », moyens qui pourraient concerner la grande majorité des établissements et des services, un très grand nombre de situations de vie avec un handicap, et tous les partenaires de l'accompagnement, bien au-delà du seul champ médico-social. (Présentation de La documentation française)

PRADO Christel, *Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap, un défi, une nécessité* [en ligne], Paris : Conseil économique, social et environnemental, 2014, 103 p.

Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000444/index.shtml>

Une société inclusive, c'est permettre à chacun de participer pleinement à la vie de la société. Pour la construire, il faut penser en amont les biens et les services pour qu'ils soient accessibles à tous. Cette conception universelle suppose de pérenniser les investissements publics dans la recherche, de promouvoir les innovations technologiques (pôles de compétitivité, plates-formes contributives...), de développer l'accueil et l'accompagnement (numéro vert dédié, formation des intervenants notamment des enseignants...), de proposer des parcours de vie sans rupture (suppression de la barrière d'âge...). La société inclusive, c'est répondre aux défis des mutations en cours (vieillesse de la population, progression des maladies chroniques). C'est surtout, si nous le voulons tous, la société de demain.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (France), *Conférence nationale du handicap - Relevé des conclusions*, Paris : Présidence de la République, 11 décembre 2014, 5 p.

Disponible sur : <http://www.elysee.fr/assets/Confrence-nationale-du-Handicap/11.12-CNH-Relev-des-conclusions.pdf>

A l'occasion de la Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014, trois objectifs principaux ont été fixés : construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap; concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun ; simplifier leur vie quotidienne. Chacun de ces objectifs correspond à des engagements précis des pouvoirs publics, de court terme et sur la durée, rappelés dans le présent relevé de conclusions.

Centre de Ressources Documentaires

IRTS de Franche-Comté

1, rue Alfred de Vigny CS 52107 25051 BESANÇON Cedex

Tél : 01 81 41 61 41

Courriel : crd@irts-fc.fr

Catalogue en ligne : <http://www.irts-fc.fr:8080/>

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi : 9h – 17h

Jeudi : 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 16h30

Le CRD est ouvert à tout public.

L'accès est gratuit pour les étudiants, stagiaires et
personnels de l'IRTS,

payant pour les personnes extérieures (23 €)